# Discriminations à l'école
# Rapport relatif aux auditions sur les discriminations en milieu scolaire
# Remis au ministre de l'Éducation Nationale, Porte-parole du gouvernement, le 22 septembre 2010

Ce rapport, basé sur le témoignage de représentants d'associations et de la communauté éducative afin de mieux cerner le phénomène des discriminations à l'École a permis de dégager quatre formes de discriminations particulièrement étudiées : handicap, sexisme, homophobie et xénophobie.
Déclarant que « toute forme de discrimination constituant une inégalité de traitement basée sur une intention de nuire, elles sont contraires au principe de laïcité. » et que « L'institution scolaire, reposant sur les valeurs républicaines, a pour mission de contribuer à la formation de citoyens libres, égaux et fraternels, responsables d'un destin commun partagé. », nous ne pouvons qu'être en accord avec le constat qui en découle.
Le SE-Unsa sera particulièrement attentif aux mesures nouvelles destinées à amplifier l'action du ministère de l'Éducation nationale dans la prévention et la lutte contre les discriminations à l'école, au collège et au lycée que le ministre de l'Éducation Nationale devrait présenter dans la première quinzaine du mois d'Octobre.

## Discrimination repérée, constat + propositions issues du rapport.

### Le handicap.

**Expressions de la discrimination :**

- Les parents craignent que la présence d'un élève handicapé dans une classe induise une moindre performance scolaire de leur enfant.
- Discrimination quant aux conditions matérielles d'accueil, notamment l'accessibilité des locaux.
- Réticence à accepter l'élève en classe en l'absence d'un auxiliaire de vie scolaire.
- CLIS et UPI qui fonctionnent trop souvent comme des structures parallèles, les enfants étant avant tout inscrits dans ces classes et non dans l'établissement scolaire de référence.
- Sentiment de stigmatisation des enfants qui ne peuvent pas participer aux sorties scolaires.
- Enfants handicapés écartés de certaines activités de vie scolaire.

**Propositions du groupe de travail :**

- Exigence de formation : l'accueil d'un élève handicapé devrait systématiquement être précédé d'une information sur le handicap dont il souffre.
- Le fonctionnement et les pratiques pédagogiques des CLIS et ULIS doivent être conçus afin de permettre aux élèves de suivre les cours dispensés dans la classe ordinaire du niveau de scolarité mentionné dans leur PPS.
- Proposition de formes nouvelles de validation des compétences acquises + mise en place d'une attestation des compétences professionnelles acquises.

### Le sexisme.

**Expressions de la discrimination :**

- Poids du stéréotype selon lequel les filles seraient, par nature, plus dociles, plus tournées vers la littérature et la communication, les garçons, par nature, étant plus dissipés et doués pour les sciences.
- Conséquences de ces stéréotypes sur l'orientation, le poids de ces stéréotypes réduisant souvent l'ambition des filles, (et ce notamment dû à l'anticipation d'un certain fonctionnement de la famille.)
- Le « malaise scolaire masculin » engendre de la violence à l'égard des filles.

- Certains discours politico-religieux nient l'autonomie des femmes et l'égalité des sexes en faveur d'une appartenance fictive à une communauté unifiée dans un projet sociopolitique.

**Propositions du groupe de travail :**

- Former les membres de la communauté éducative à l'égalité filles/garçons
- Former les professeurs principaux de 4e et de 3e à l'ouverture des choix possibles d'orientation, notamment les filles dans le domaine scientifique et technique.
- Inclure dans le projet d'établissement un axe relatif à la prévention des discriminations et/ou à la promotion de l'égalité filles/garçons.
- Produire systématiquement des statistiques sur le harcèlement sexiste.
- Inciter à la mise en œuvre de conventions régionales sur l'égalité filles/garçons par la création d'un comité de pilotage régional.
- Insister sur les opportunités offertes par une série comme sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) et inciter les élèves à découvrir des champs disciplinaires différents.
- Travailler sur l'image des métiers et des filières en lien avec l'ONISEP.
- Bien accueillir les élèves minoritaires dans certaines filières ou stages : charte de l'égalité signée par les entreprises par exemple.
- Associer les partenaires (entreprises, parents, associations)
- Campagne nationale à la télévision sur les enjeux de la mixité.
- Partenariat avec des organes de presse pour lancer des actions de sensibilisation pour l'égalité filles/garçons.

## L'orientation sexuelle.

**Expressions de la discrimination :**

- Isolement subi ou volontaire de la victime, le jeune étant souvent poussé au secret, voire au mensonge.
- Réalité difficile à mesurer car réticence de la part de la victime à déclarer un acte homophobe.
- Les LGBT-phobies ne sont pas traitées dans le milieu scolaire au même titre que les autres discriminations.
- Enseignants qui se sentent démunis et/ou mal formés pour parler de l'homosexualité à l'école.
- Agressions verbales.
- Harcèlement et phénomène de bouc-émissaire.
- Conséquences multiples sur la scolarité, la santé, la vie sociale et familiale des jeunes. (décrochage scolaire et marginalisation).
- Manque d'information des élèves, de formation des adultes et invisibilité de l'homosexualité, passée sous silence dans le cadre scolaire.

**Propositions du groupe de travail :**

- Diffuser largement l'information concernant les associations, les sites et les numéros utiles dans tous les établissements du secondaire.
- Former les équipes éducatives, en formation initiale et continue, que ce soit les enseignants, les cadres supérieurs de l'éducation nationale ou les personnels des établissements scolaires.
- Mutualiser ou créer des outils pédagogiques et diffuser les ressources qui permettent d'aborder le sujet.

## Le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie.

**Expressions de la discrimination :**

- Banalisation des injures et des actes, l'insulte à caractère raciste apparaissant comme une porte de sortie possible d'un conflit et marquant l'absence ou l'échec de l'argumentation.
- Les équipes de vie scolaire ne sont plus identifiées comme des interlocuteurs privilégiés de l'action éducative.
- Discrimination ethnique ressentie dans l'accès aux stages.
- L'assouplissement de la carte scolaire a renforcé la ghettoïsation de certains établissements.
- Obstacles liés à des préjugés qui rendent difficile la scolarisation des enfants du voyage.
- La semaine de lutte contre le racisme initiée en 1989 semble ne plus mobiliser autant.

**Propositions du groupe de travail :**

- Former les enseignants des classes « ordinaires » à l'accueil des élèves allophones.
- Mettre en place une campagne sur les valeurs afin de faire réfléchir les élèves à ce qui les unit et pas seulement les éduquer à comprendre leurs différences.
- Accorder une place significative à la connaissance des faits religieux à l'intérieur des disciplines.
- Créer du lien social dans les établissements. (valoriser la pratique sportive, organiser des rencontres sportives internes ou inter établissements).

Mettre en place l'anonymat du dossier des élèves dans le cadre de la procédure d'admission post bac.

## Propositions du groupe de travail sur des axes complémentaires.

- Conserver un objectif de mixité sociale dans les établissements.
- Développer le lien social dans les établissements.
- Réaffirmer le rôle de l'équipe éducative.
- Développer les lycées polyvalents.
- Développer les interventions en milieu scolaire (déconstruction des préjugés.)
- Améliorer les espaces de dialogue dans les établissements.
- Investir plus de moyen dans les campagnes du ministère sur les discriminations.
- Création d'un guide à destination de la communauté éducative autour de la prévention des discriminations et de la mixité.
- Création d'un guide « Repères » par la DGESCO.
- Mobilisation des pôles « enfants du voyage ».
- Écriture d'une charte et/ou d'un cahier des charges de production de manuels où l'usage d'iconographies, de références ne véhiculent pas des stéréotypes discriminatoires.

- Mettre l'enseignant au cœur du dispositif.
- Impliquer fortement la vie scolaire.
- Aider les élèves à s'engager.
- Associer les parents.
- Élargir la semaine de lutte contre le racisme à une semaine d'éducation à l'égalité et de prévention de toutes les formes de discriminations.

Organiser pour le prochain « printemps des poètes », un concours de poèmes contre les discriminations, publier et diffuser les meilleurs d'entre eux.